

Image not found or type unknown



Usurpation des qualifications en énergie renouvelable

Par **Tremendous**, le **30/04/2021** à **22:53**

Bonsoir à tous et à toutes,

Sur quel point juridique pouvons-nous attaquer une société qui se sert de nos qualification (Quali'ENR) en notre insu, sans autorisation préalable ?

En remerciant par avance les personnes qui prêteront attention à ma demande,

Bien à vous,

Tremendous.